

QUAND LE CHAT N'EST PAS LÀ, LES SOURIS DANSENT!



SCC-JANVIER 2020

Il était une fois, le 6 Janvier 2020, alors que nous sommes toujours au plus fort du mouvement social historique en France et dans notre entreprise, la direction, accompagnée de ses fidèles acolytes, décident de signer la mort du métier de Contrôleur Multimodal du SCC. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai puisque les mêmes avaient signé la mort du CSA en 2017; mais là, la pilule est encore plus difficile à avaler car c'est plus de 1100 agents qui vont voir leur vie bouleversée!

10 ANS APRÈS SA CRÉATION EXIT LE SCC ! 10 ANS APRÈS AVOIR ORGANISÉ NOTRE VIE PERSONNELLE PAR RAPPORT À NOTRE MÉTIER: TOUT S'ENVOLE!

VÉRITÉ: une signature en douce, sans consultation des salariés concernés alors que les agents de la RATP luttent pour leur retraite et celle de leurs enfants!

Ce protocole sonnait la fin de l'unité SCC « facilite » le transfert de la majeure partie des salariés sur divers dépôts de BUS (67%) alors que les autres devront appréhender un tout nouveau métier (33%) qu'est agent de Station ou agent des Gares. Les métiers sur SEM seront bel et bien nouveaux pour tout le monde puisque même s'il a été exercé il y a plusieurs années voire décennies, les transformations fondamentales qu'ils ont subies les ont complètement transformés. Et pour les collègues qui iront sur BUS: Quid de ce que deviendra le métier de contrôleur maximum 2 ans après les nouvelles affectations et surtout Quid de ce qui se passera en 2025 avec la mise en concurrence de l'ensemble du département BUS ? Car OBLIGATOIREMENT, la totalité du département BUS ne fera plus partie de l'EPIC RATP à partir du 1er Janvier 2025 !

La direction et ses fidèles serviteurs nous ont bel et bien trahis puisqu'un accord signé rend plus difficile une action en justice notamment si un salarié veut dénoncer sa perte de qualification, son service, son repos par exemple ; contrairement à un relevé de décisions. Dans ce dernier cas, nous aurions eu une décision UNILATERALE de la direction et la casse de nos acquis, de nos conditions de travail peut être « réparée » plus facilement par un Juge.

Donc, cet accord a pour but de sécuriser la direction en cas de contentieux prudhommal d'autant plus avec de beaux éléments de langage utilisés : on parle de « transformation » au lieu de « disparition » d'un métier tout en laissant BUS en point de chute prioritaire pour éviter des attaques contre la perte de notre qualification (alors que le métier ne sera plus du tout le même) !

MAIS, ÉVITER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX RESTE PLEINEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR!

Donc sans aucune gêne, des organisations syndicales, en pleine grève historique dans l'histoire de la RATP décident de signer la destruction d'un métier, de détruire les conditions de travail de plus de 1100 agents !

CONTRAIREMENT À L'UNSA TRACTION QUI EST MOTEUR DURANT CE MOUVEMENT SOCIAL HISTORIQUE AVEC LES AUTRES SYNDICATS, L'UNSA SEM/CML EST BEL ET BIEN DANS LA DROITE LIGNE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNSA NATIONAL QU'EST LAURENT ESCURE !

ET, CFE/CGC = TOUT PAREIL QUE LA DIRECTION !

VOUS VOILÀ INFORMÉS DE LA POSITION DU 1ER ET DU 3ÈME SYNDICAT DE LA RATP !